

Évidemment, le gouvernement envisage constamment d'améliorer le programme de santé physique et de sport amateur et, comme mon honorable ami le sait, on ajoute chaque année un million de dollars, pour atteindre les 5 millions qu'on se propose de dépenser. Il est bien évident que lorsque les 5 millions auront été octroyés, ce sera insuffisant pour fournir tous les fonds nécessaires aux travaux d'investissement ou à d'autres fins, mais il est de fait que le gouvernement songe parfois davantage à la possibilité d'élargir le programme.

**M. Harold E. Winch (Vancouver-Est):** Monsieur l'Orateur, que veut dire l'honorable député par l'expression «contrairement à toute attente», quand il s'agit de Vancouver? Nos athlètes ont gagné une médaille d'or et une médaille de bronze.

**M. Aiken:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre sait-il que, dans les deux cas, celui de l'équipe de bobsleigh l'hiver dernier et celui de l'équipe de rame de cet automne, les participants ont eu de la difficulté à se faire transporter, eux et leur équipement, à l'endroit où se tiennent les jeux olympiques?

**L'hon. Mlle LaMarsh:** Oui, monsieur l'Orateur, mais il est bien évident que cela ne les a pas empêché d'obtenir les meilleurs prix, et cette situation est loin d'être unique au Canada.

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre de la Justice peut-il dire à la Chambre si le gouvernement se propose de décerner à Hal Banks une médaille d'or pour s'être débarrassé de la justice?

### LES RELATIONS OUVRIÈRES

#### ADMINISTRATEURS DES SYNDICATS MARITIMES—COMPARUTION DEVANT UN COMITÉ DE LA CHAMBRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Eldon M. Woolliams (Bow-River):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Travail. Étant donné que les élections du Syndicat international des gens de mer auront lieu sous peu, je me demande si le ministre a décidé de faire comparaître les administrateurs devant un comité permanent ou spécial de la Chambre des communes, vu surtout que la présence de M. Banks a été signalée à New-York et qu'il est mêlé à certains aspects juridiques des élections?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Comment savez-vous que le gouvernement est au courant?

**M. l'Orateur:** L'honorable député de Portage-Neepawa a la parole.

[L'hon. M<sup>11</sup> LaMarsh.]

**M. Enns:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Justice...

**M. Woolliams:** Monsieur l'Orateur, le ministre du Travail a-t-il entendu ma question? Je lui ai demandé s'il avait l'intention de faire comparaître les administrateurs maritimes devant un comité permanent de la Chambre des communes et je crois que c'est une question importante.

**L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, j'ai bien compris la question. J'y ai répondu il y a deux jours.

(Plus tard)

**M. Woolliams:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège au sujet d'une question que j'ai adressée aujourd'hui au ministre du Travail. Je lui ai demandé si le gouvernement avait l'intention de faire comparaître les administrateurs des syndicats maritimes devant un comité spécial ou permanent de la Chambre des communes, afin qu'on puisse les interroger au sujet des affaires touchant le syndicat international des gens de mer.

Le ministre a dit qu'il avait répondu à cette question il y a deux jours. J'ai vérifié très attentivement dans le hansard et c'est la première occasion qui m'est donnée de signaler cette affaire à Votre Honneur. Ma question était tout à fait différente de celles que le député de Winnipeg-Nord et le député de Kootenay-Ouest ont posées au ministre il y a deux jours. Le ministre a cherché à tromper la Chambre. Il a été évasif et, de ce fait, surtout très arrogant. C'est la pire forme d'arrogance.

### RADIO-CANADA

#### VANCOUVER—UTILISATION POSSIBLE D'UNE BASE DÉSFFECTÉE DE L'ARC

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Comme ma question vise plusieurs ministères, j'aimerais la poser au premier ministre. Elle a trait à la propriété de la réserve de Kitsilano à Vancouver. Est-il vrai qu'une déclaration a été faite selon laquelle le gouvernement louera à la ville de Vancouver qui utilisera comme parcs les 15 acres des 26 que comprend la réserve de Kitsilano pour une période de 99 années à raison de \$1 par année, que la ville de Vancouver louera à Radio-Canada les immeubles qui sont sur ce terrain pour une période de 10 à 15 années à raison de \$52,000 par année, et que la ville de Vancouver achètera au prix de \$250,000 les 11 acres qui restent du terrain de 26 acres et où se trouvent les édifices de la défense?